

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



**Visite du chef
de la tribu des Hulis**
le jeudi 1^{er} décembre à
l'école de Messery



N°23 HIVER 2023

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • 04 50 94 71 57 • www.messery.fr



Serge BEL
Maire de Messery

PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°23
HIVER 2023

Mairie de Messery
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :
Serge BEL, maire

Responsable de publication :
Nathalie VUARNET, 2^e adjointe

Ont participé à ce numéro :

Textes

Samy BEN SLAMA
Serge BEL
Juliette CHILLET
Amélie COLLOMB
Elèves de l'école maternelle
Elèves de l'école élémentaire
Emilie GRAND
Liza HENDRIKSEN
Elisabeth LANVERS
Nathalie VUARNET
Christian MAGNIER
Roseline MEGHEZZI
Léa OSSEDAT
Catherine PAYOT
Thomas SEVESTRE
Cathy STALDER
Gérard TEDESCHI
Patrick VIROT
Bernard WALET

Crédits photos :

FARANDOLE
Emilie GRAND
Christel DUVIVIER
Roseline MEGHEZZI
Catherine PAYOT
Thomas SEVESTRE
Nathalie VUARNET
Patrick VIROT

Création et impression :

Imprimerie MATHY
74200 Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Imprimé sur du papier PEFC
(issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées)

Impression offset réalisée dans
les ateliers de l'imprimerie Mathy
Label Imprim'vert



Chères Messerolines, chers Messerolins,

Comme tous les ans, les premiers mois de l'année sont consacrés à la préparation et au vote du budget. L'exercice devient au fil des ans de plus en plus compliqué : les prix de l'énergie et des matières premières flambent mais les besoins sont toujours là et les aides de l'État de plus en plus limitées. Les collectivités locales doivent se débrouiller seules. Et contrairement à l'État, leur budget doit être équilibré. Messery ne s'en sort pas trop mal, essentiellement pour deux raisons : sa population est plutôt en augmentation, ce qui génère davantage de recettes fiscales ; de même, les fameux fonds frontaliers reversés par l'Etat de Genève dans le cadre du prélèvement de l'impôt à la source sont en augmentation constante, à la faveur d'un taux de change très favorable au franc suisse et à la croissance du nombre de frontaliers.

La construction de la nouvelle salle communale des Semiss constituera l'investissement majeur du budget 2023. Lorsque le conseil municipal aura arrêté le projet parmi les trois qui sont encore en compétition, nous le présenterons à la population. Ce nouvel espace, qui sera normalement terminé fin 2024, sera en tout état de cause un « vrai plus » pour les habitants de Messery : nous l'avons voulu convivial, chaleureux ; nous voulons aussi qu'il s'intègre parfaitement à l'environnement des Semiss et que sa conception, les matériaux qui le composeront et son fonctionnement soient aussi écologiques que possible.

Ce nouvel équipement est destiné avant tout à la population de Messery : les familles pourront s'y retrouver, pour y faire des fêtes de familles par exemple, et les associations y exercer leur activité.

Je terminerai en vous réitérant mes vœux pour 2023, pour vous toutes et tous, vos proches et vos familles. Que 2023 soit autant que faire se peut une année de paix et de fraternité.





Plantation d'un arbre avec le chef Papou



DES JEUNES CITOYENS ENGAGÉS ET SOLIDAIRES

La collecte nationale de «la banque alimentaire» a lieu tous les ans le dernier week-end de novembre.

Pendant deux jours plus de 2000 bénévoles recueillent dans 120 magasins de Haute-Savoie des dons (conserves, riz, café, cacao, sucre, pâtes, farine...) de tous les clients qui souhaitent soutenir localement la lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre de leur projet solidarité **les jeunes du Conseil Municipal Jeunes** de Messery prennent une part active à cette collecte.

Samedi 26 novembre un stand était installé devant le petit casino de Messery. Toute la journée, bravant le froid, les jeunes élus du CMJ se sont relayés auprès des clients, leur proposant d'ajouter à leurs courses des denrées non périssables pour les plus démunis. Cette expérience caritative a permis des échanges entre tous et a montré que nos jeunes élus sont déjà des citoyens engagés attentifs aux autres.

Un bel exemple qui peut donner l'envie à d'autres de devenir bénévole pour servir des associations engagées, sociales et solidaires.

Jeudi 1^{er} décembre

UN CHEF DE LA TRIBU DES HULIS

a rencontré les élèves de l'école des Petits crayons

Par les élèves des classes élémentaires

Ce n'est pas tous les jours qu'un chef papou vient visiter une école de Haute-Savoie !

C'est pourtant avec plaisir, étonnement et curiosité que les élèves de l'école de Messery ont accueillis Mundiya KEPANGA, originaire de la tribu des Hulis, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, accompagné de son ami traducteur et réalisateur, Marc DOZIER.

La rencontre a eu lieu au sein de l'école, dans le gymnase puis dans le pré. L'échange a duré environ une heure. Le chef de tribu a évoqué, entre autres, les coutumes de son pays. Il a présenté aux élèves plusieurs objets de sa tribu : des plumes, des colliers, une coiffe, des outils... Mundiya KEPANGA a parlé des animaux qui vivent dans sa forêt et dont certains n'existent nulle part ailleurs, comme le kangourou des arbres, l'oiseau de Paradis, et le plus grand, le Casoar : « Nous le considérons comme notre ancêtre et l'oiseau de Paradis est le symbole de notre pays ». Il a également sensibilisé les enfants aux problèmes de la déforestation en Papouasie-Nouvelle-Guinée : **« Si les arbres disparaissent, les hommes disparaîtront à leur tour. Nous vivons sur une même planète et nous disparaîtrons tous si nous ne faisons rien. »**

Suite à cette séance de questions-réponses, tous les enfants ont remercié le chef papou en lui chantant « L'arbre est dans ses feuilles », un chant traditionnel cajun, accompagné à la guitare par un des enseignants.

Ensuite, la visite s'est poursuivie dans le pré de l'école où un arbre, offert par la commune, a été planté avec les enfants à cette occasion.

Un beau souvenir pour les élèves de l'école, encore émerveillés par la venue de ce chef pas comme les autres.



LA VISITE DU HAMEAU DU PÈRE-NOËL

Par les élèves de maternelles

Vendredi 2 décembre, les élèves des 4 classes de maternelle sont allés visiter le Hameau du Père Noël à Andilly.

Nous avons pu voir sa maison avec la belle salle à manger et sa table bien garnie, la cuisine où la soupe se préparait grâce à la magie des fées, la pharmacie pour soigner les rennes, la salle de préparation des cadeaux, la machine à fabriquer des boules ainsi que le bureau du Père-Noël...

Nous avons ensuite visité le Grenier à Totottes (où les enfants peuvent déposer leur tétine permettant d'offrir des repas aux enfants au Cambodge).

Nous avons pu rencontrer le Père-Noël ainsi que sa sœur la Mère Noël qui nous a raconté une belle histoire.

Nous sommes allés pique-niquer et nous avons rencontré le marchand de sable qui nous a expliqué l'origine du sable magique qui permet d'endormir tous les enfants. Lorsque suffisamment de tétines ont été récoltées, le Père-Noël avec son traîneau les envoie en orbite et lors du passage de la stratosphère elles s'enflamment et se transforment en poussière magique. Cette dernière est ensuite récupérée par le Marchand de sable.

Merci à la Mairie et à Farandole de nous avoir permis de passer cette merveilleuse journée.



UN NOUVEL ESPACE NATURE À L'ÉCOLE DE MESSERY

Par Liza HENDRIKSEN

Mon grand amour pour la nature et les enfants m'a inspirée pour décorer ce patio. J'ai voulu donner une ambiance naturelle et zen tout en espérant transmettre mes valeurs. Avec mes origines danoises, l'écologie est très importante pour moi.

Ce projet le reflète très bien avec du bois de récupération, des objets recyclés et tous les tabourets sont des souches coupées à partir d'un arbre mort dans la forêt de Messery.

La demande était d'avoir un espace de lecture pour les élèves et nous avons donc fait construire une pergola, pour que les enfants puissent profiter de cet endroit même avec la rosée du matin.

Tout le reste du jardin est dédié aux 5 sens pour rendre l'endroit plus intéressant avec une note éducative. J'aimerais que les enfants s'amuse et se détendent dans cet espace et que l'endroit réveille leur curiosité et leur donne envie d'apprendre davantage.

Nous avons aussi laissé de la place pour que les enfants puissent participer en décorant le jardin avec des guirlandes et des créations fabriquées par eux-mêmes.

Je suis très contente du résultat obtenu grâce au travail des techniciens de la mairie et je profite pour dire merci à la mairie de Messery d'avoir confié ce projet à Gaïa Déco.



RENCONTRE AVEC UN AVENTURIER...

Par les élèves de CM1/CM2

Les classes de CM1/CM2 de Mme CAILLET et Mme MARECHAL ont pu accueillir Didier BOVARD dans leur classe fin d'année 2022.

Lors de cet entretien, il leur a présenté son projet via un film et a pu répondre aux questions de chaque élève.

Didier BOVARD habite à Thonon. C'est un aventurier qui a déjà réalisé plusieurs exploits comme le tour du Lac Léman en vélo, la traversée de l'Atlantique, celle de l'Arctique avec son pédalo amélioré, son hydro-cycle... Il l'a construit lui-même en 1996 et l'a nommé « My way ».

Lors de son voyage en Arctique, il a voulu sensibiliser l'homme sur la fonte des glaces et la fragilité de l'environnement. Il a pu voir des baleines, des phoques, un ours polaire, des dauphins ...

Il a prévu de partir en décembre 2022 de Ténérife et compte arriver en mars 2023 aux États-Unis, au pied de la statue de la Liberté. Le tout en passant par le triangle des Bermudes !

Les élèves suivront son avancée via son site et pourront lui envoyer aussi des messages.

Pour cette expédition, il part avec 300 litres d'eau qui ne suffiront pas. Donc, il va devoir utiliser un désalinisateur. Cet appareil installé dans le bateau lui permet de pomper l'eau pour la filtrer et pouvoir la boire. Il a aussi du soda qui lui donneront de l'énergie rapidement. Il les cache loin sous le gouvernail pour éviter de trop en boire.

Petite anecdote: Lors du ponçage et nettoyage de son bateau en Amérique, il a trouvé une pièce d'or sous son navire. C'est une pièce en or des French Angel, porte-bonheur, portée par beaucoup d'aviateurs. Depuis qu'il l'a ramassée, il ne la quitte plus. Elle lui porte chance.

Les élèves ont pu lui remettre des dessins et des productions qui seront mis dans la capsule temporelle, elle-même scellée au pied de la statue de la Liberté. En espérant que Didier Bovard réussisse sa traversée, les messages seront enfermés dix ans et ouverts quand les élèves auront 20 ou 21 ans ! En 2033 !

Nous souhaitons une très bonne traversée à Didier Bovard !



LE RETOUR DE LA BELLE FÊTE DE NOËL

À MESSERY

Samedi 10 décembre a eu lieu la fête de Noël.

Pour cette occasion, les élèves de l'élémentaire ont vendu des décorations de Noël qu'ils avaient confectionnées en classe et chaque classe de maternelle a présenté sa danse.

Les petites sections de la classe de Mme BALLY se sont déhanchées sur « YéYé Yoyo » ; les élèves de PS/MS de Mme ASTARJIAN ont évolué sur « Quand Noël est arrivé » ; les élèves de MS/GS de Mme DELHOMME ont joué les petits colibris sur une chanson de ZAZ et les élèves de MS/GS de Mmes MAS/VENERA ont alterné danse et chant sur « Noël que du bonheur ».

Le spectacle s'est terminé par un appel au Père-Noël en chantant tous ensemble.

Quel plaisir de pouvoir se réunir à nouveau autour d'un tel événement !

L'association FARANDOLE

remercie très sincèrement tous les participants et toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette journée soit une réussite :

- « l'équipe enseignante pour ce spectacle qui nous a fait commencer la journée le sourire aux lèvres et la tête dans l'esprit de Noël ;
- le CMJ pour son Père Noël, ses Lutins et leur calèche qui ont mis des étoiles dans les yeux de nos bambins ;
- le Maire pour son vin chaud qui nous a bien réchauffé et la mairie de Messery pour leur aide et leur coopération ;
- le chef Nico pour nous avoir régalié ;
- es prestataires qui ont assuré les différentes activités de la journée : Thibault des «Histoires oubliées» pour ses lectures de contes, Bruno pour la projection du film et Maeva pour ses maquillages ;
- enfin nous remercions tous nos fidèles bénévoles qui ont rendu l'organisation fluide et qui ont permis que cette journée soit possible, toujours dans la bonne humeur !

FARANDOLE vit grâce à vous tous et nous vous en remercions très sincèrement.

La fête de Noël était une journée haute en couleurs avec pleins de belles surprises et nous espérons que vous avez passé un beau moment en famille. »



THÉÂTRE À MESSERY

Plus de cent personnes se sont déplacées pour venir voir «Une Farouche Liberté» de Gisèle HALIMI par les CIES ATHECA ET SAUDADE dans le cadre du TAM.

Les comédiennes Françoise SAGE, Cathy STALDER et Océane WAGNER, dirigées par Philippe GARIN, ont porté avec passion la parole de Gisèle HALIMI, sa vie de combat et d'engagement au service de la justice et de la cause des femmes.

L'émotion était vive à l'issue de la représentation, de nombreuses personnes sont restées pour un temps d'échange, de témoignage et de dialogue avec toute l'équipe.

Un instant de théâtre placé sous le signe de la révolte et de l'indignation et une représentation dédiée à la mémoire de Mahsa AMINI, qui rejoint le mur des combattantes dans la scénographie de ce spectacle.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les Compagnies SAUDADE ET ATHECA ont également participé à la cérémonie du 11 novembre avec une lecture d'extraits des « Paroles de Poilus », ce recueil de témoignages bouleversants de la vie au front qui nous aide à prendre conscience, avec humanité et sobriété, de la réalité brutale de la guerre.

CMes Loisirs UN ESPACE DE VIE SOCIALE

L'association CMes loisirs agréée Espace de Vie Sociale par la CAF de la Haute-Savoie est un acteur et un partenaire incontournable des communes de Chens-sur-Léman, Messery et depuis le 13 janvier 2023, Nernier.

L'association, composée d'une cinquantaine de bénévoles, de 9 salariés permanents et de 48 salariés occasionnels, met en place des actions, projets et services en lien avec les besoins des habitants et d'un territoire qui évolue.

L'association a reçu en 2022 plus de **600 usagers, de 2 à 87 ans.**

L'association met en œuvre plusieurs services, actions et projets:

Pour les enfants :

- un centre de loisirs péri et extrascolaire pour les enfants de 3 à 11 ans ;
- des actions en lien avec l'éducation nationale : journée de prévention, Semaine d'éducation contre les discriminations et le racisme, FOL itinérance du Coeur, Bal de fin d'année... ;
- des camps et séjours pendant les vacances scolaires.

Pour les jeunes :

- des espaces jeunes (11-17 ans) sur les communes de Chens-sur-Léman et de Messery ;
- des camps et séjours pendant les vacances ;
- un programme d'activités les mercredis et samedis ;
- de l'aide aux projets ;
- des actions spécifiques : FOL itinérance en VTT...

Pour les adultes :

- la mise en place de cours de Français, gratuits, pour les réfugiés ukrainiens, puis pour l'ensemble des habitants qui le souhaitent ;
- des ateliers d'échanges de savoir autour du bricolage, de la photo, de la cuisine... ;
- des repas et des sorties ;
- la mise en place d'ateliers « bien vieillir » avec l'Agence Régionale de Santé et la CAF.

Pour l'ensemble des habitants :

- 34 activités régulières : baby-gym, anglais, théâtre, yoga, athlétisme...
- une programmation culturelle avec 1 spectacle par mois à Chens-sur-Léman ;
- la mise en place du Festival du Film Vert à Messery ;
- la mise en place du festival « Chens Folie » avec une cinquantaine d'animations.

Beaucoup d'autres projets sont en cours d'élaboration avec les habitants et les communes.

L'espace de Vie Sociale « CMes loisirs » est ouvert à l'ensemble des habitants ayant une envie ou un projet pour mieux vivre sur le territoire. Son équipe est là pour vous écouter et vous accompagner afin que ceux ci se concrétisent.



REPAS

MESSERY-RENCONTRE

Mardi 13 décembre, Messery-rencontre avec le club des aînés d'Excenevex ont eu la joie de partager un somptueux repas, préparé par l'Atelier des Saveurs et animé par Dom Battaglia, saxophoniste, chanteur et DJ.

Que de joie, de bonheur de terminer l'année ainsi ensemble, Nous vous rappelons que notre club est aussi ouvert aux communes avoisinantes.

Vous pouvez vous inscrire dès l'âge 50 ans.

Tous les mardis, nous nous retrouvons pour des activités ludiques, jeux de sociétés, cartes, scrabble, etc. et un petit goûter à 16h.

Chaque mois, nous organisons une petite sortie dont voici le CALENDRIER DES ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2023

- 14 mars : Raclette
- 18 avril : Repas filets de perche
- 23 mai, au soir : Sortie bowling à Margencel
- Fin juin : Sortie croisière gourmande des gorges de la Loire (Date à définir)
- 11 juillet : Arrêt des activités
- 29 août : Reprise des activités
- 12 septembre : Buffet Canadien
- Dimanche en octobre : Dîner spectacle à la ferme Auberge « Du pré Vélard » à Thoiry
- 14 novembre : Mini loto
- 12 décembre : Repas de Noël

ASSOCIATION MESSERY-RENCONTRE
M. Gérard JAOUEN - Tél. 04 56 30 28 37
messery.rencontre@gmail.com



DISTRIBUTION DE COLIS GOURMANDS DE NOËL AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Faute de pouvoir organiser le traditionnel repas de Noël des aînés, les membres du Comité Communal d'Action Sociale se sont mobilisés pour distribuer des colis gourmands: plus de **160 colis à destination des habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus.**

Ainsi la plupart des bénéficiaires de ces colis « gastronomiques » ont pu venir par eux-mêmes récupérer leur cadeau ou se faire livrer à domicile par les membres du CCAS.

Une occasion aussi pour les membres de la commission d'avoir des échanges privilégiés avec les messerolins, de repérer les situations d'isolement et de proposer les conseils dont ils peuvent avoir besoin tout en leur souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année. De quoi réchauffer les cœurs dans cette période bien morose.



DÉPISTAGE DESCANCERS
Centre de coordination
Auvergne-Rhône-Alpes

Mars Bleu

Présentation du dépistage du cancer colorectal
Le 29/03/2023, de 14h30 à 17h00
à la pharmacie du LAC
3 rue du Bourg - 74140 Messery

De 50 à 74 ans
Test colorectal
tous les 2 ans

**04 79 68 30 40 - www.depistagecanceraura.fr
contact.hautsavoie@depistagecanceraura.fr**





ATELIER NOËL EN MODE ZÉRO DÉCHET

Au début du mois de novembre, un atelier adulte animé par Sophie SCHMITZ nous a permis, le temps d'une soirée, d'apprendre un maximum d'astuces et de techniques pour préparer Noël de manière à se faire plaisir tout en limitant notre impact sur l'environnement.

Dans une joyeuse ambiance, nous avons commencé à transformer des pots en verre en jolis photophores pour égayer la table grâce à des feutres spéciaux : effet garanti !

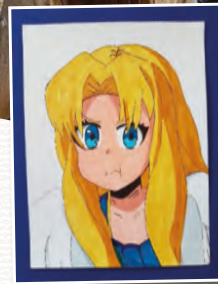
Nous avons enchaîné avec la fabrication de mini bonnets (à accrocher dans le sapin par exemple) et une initiation au tressage de clématite pour réaliser sa propre couronne de Noël.

Nous avons terminé en nous exerçant aux pliages de base pour emballer les cadeaux avec la star de cet atelier : le Furoshiki.

Le Furoshiki, qui nous vient du Japon, est une manière élégante d'emballer un cadeau. Plus besoin de scotch, de colle ou de rubans, le Furoshiki tient tout seul grâce à des pliages inspirés de l'origami.

Avec un Furoshiki, il y a deux possibilités : soit il s'offre avec le cadeau, soit il se récupère et servira pour offrir un nouveau cadeau.

Tout le monde est reparti avec ses productions et la bonne dose d'inspiration pour préparer les fêtes de fin d'année autrement !



ATELIER « MUERTITOS QUERIDOS »

**une autre façon de fêter les
morts avec Debbie SCOTT !**

Le 2 novembre dernier, l'illustratrice Debbie SCOTT est venue à la bibliothèque, avec sa bonne humeur et sa fantaisie, pour animer un atelier plein de couleurs et de paillettes, dédié à nos êtres disparus !

Il faut savoir qu'au Mexique, la Fête des Morts est un moment festif, de joie et de partage. Un moment pour se souvenir de nos parents ou amis disparus.

Une dizaine d'enfants et une maman se sont donc retrouvés pour créer des petits autels en carton, aux couleurs vives, décorés de paillettes, de perles et autres fantaisies.

Le résultat fut très réussi et on se dit qu'il s'agit là d'une belle façon de se souvenir des êtres chers qui nous ont quittés.

Merci à Debbie SCOTT pour ce chouette atelier !



CONCOURS DE DESSIN MANGA

**Quoi de mieux qu'un
concours de dessin pour
fêter l'arrivée des mangas à
la bibliothèque ?**

Les fans de Naruto, Dragon Ball ou encore One Piece, avaient un peu plus d'un mois (du 20 octobre au 24 novembre) pour réaliser leur dessin et le faire parvenir à la bibliothèque.

Et le jeudi 1^{er} décembre, tout ce petit monde s'est retrouvé pour la remise des prix du concours de dessin manga : une belle occasion de partager cette passion commune !

Pour cette première édition, c'est un total de 15 dessins répartis en 2 catégories (9/13 et 14+) que les membres du jury ont évalué selon une grille très précise.

Un vrai plaisir pour les yeux mais aussi un choix difficile à faire. Pas évident pour le jury d'élire le meilleur dessin de chaque catégorie vu la variété et la qualité des productions !

Bravo à tous les artistes qui ont participé et félicitations aux deux gagnantes : **Célia LO IACONO (catégorie 9/13)** et **Zoé PERROT (catégorie 14+)**. Elles remportent chacune un abonnement d'un an à la bibliothèque ainsi qu'un bon d'achat dans notre librairie partenaire.

Cette cérémonie de remise des prix a été suivie par un goûter d'inspiration japonaise et de nombreuses parties de Uno avec deux jeux en édition limitée « Pokemon » et « Anime » (disponibles à la ludothèque).



MÉLI-MÊLONS DE NOËL AVEC ET PATATI ET PATATA !

Mercredi 14 décembre, Laure HURSTEL de l'Association Et patati et patata, a proposé un temps de lectures animées et de jeux autour de Noël dans une ambiance cosy et toute douce.

Voilà que se sont faufiletés les lutins de la période de Noël sans que nous les ayons vus arriver !

Ils nous chatouillent et nous murmurent des histoires à l'oreille... de dernier moment, de dernier instant, avant l'arrivée du Père-Noël !

C'était le Méli-Mêlons de Noël, un moment particulièrement apprécié par les petits bien sûr, mais les grands aussi !



ATELIER CARNET RELIURE JAPONAISE

Autre proposition de la bibliothèque pour préparer Noël : la création d'un carnet dans son intégralité avec la technique de la reliure à la japonaise, pour soi ou pour offrir.

Il suffit de savoir mesurer avec une règle et d'utiliser la perceuse.

Grâce au matériel préparé par notre animatrice Sophie SCHMITZ (mention spéciale aux superbes papiers japonais) et son guidage pas à pas, ce sont des ados fans de culture japonaise et des dames fans d'activités manuelles qui ont collaboré pour fabriquer leur carnet « modèle unique ».

SOIRÉE PYJAMA

Du 19 au 22 janvier se tenait partout en France l'édition 2023 des Nuits de la Lecture.

A cette occasion, mais aussi pour contribuer à faire de la bibliothèque un lieu de rencontres et d'échanges, petits et grands étaient conviés à une soirée pyjama.

C'est peu après la tombée de la nuit que les amateurs d'histoires racontées sont arrivés.

Petits et grands avaient donc enfilé, au choix, leur plus beau pyjama ou une tenue bien confortable, sans oublier de prendre tout ce qu'il faut pour être bien (plaid, coussin et surtout doudou) et tous se sont installés sur les tapis moelleux de la salle d'animation.

Cette année, le thème était la peur : l'occasion de découvrir le plaisir de lire et de partager le frisson de la lecture. Dans une ambiance cosy et tamisée, la lecture offerte a commencé par « Scritch Scratch Dip Clapote » de Kitty CROWTHER, suivie de « La Peur du Monstre » de Mario RAMOS pour finir avec « Au dodo, les monstres ! » d'Ed VERE.

Un joli moment de lecture en partage, à refaire très vite !

L'ARBRE À PHILO une nouvelle plantation sur Messery !

dans le cadre de son action au sein de l'école et plus précisément du Périscolaire le midi, la Bibliothèque propose un **Atelier Philo**, une fois par mois aux enfants du Primaire. Ces ateliers, mis en place depuis 2021, sont animés par Céline OHANNESSIAN et la bibliothécaire, Catherine PAYOT.

Chaque séance débute par la lecture d'un livre afin de permettre la discussion et l'échange autour d'un thème : l'art, l'amitié, la différence, la nature, la vérité...

Ces ateliers remportent un vrai succès et il était important de trouver un moyen de partager toutes ces réflexions, qui nous donnent, les adultes, une vraie leçon de sagesse !

Alors quand vous viendrez à la Bibliothèque, prenez quelques instants devant l'Arbre à Philo, pour une lecture éclairante et réconfortante ! Un autre arbre sera également installé à l'école.

Merci à Thomas et Éric des Services Techniques ainsi qu'à Léa du Service Info/Animation pour leur aide !





ETAT CIVIL

Décès

Louise DURET
décédée le 27 octobre 2022

André SOUN
décédé le 27 octobre 2022

Annik LOSSOUARN
décédée le 29 décembre 2022

Simone POGODALLA
décédée le 30 décembre 2022

Gersende DEGENEVE
décédée le 31 décembre 2022

Jeannine CUCCURU
décédée le 11 janvier 2023

Mariage

Gérard PLANTAZ
et Pascale BRENIER
le 10 décembre 2022

Pacs

Clara NAVARRO MONTERO
et Igor ZELENKAUSKIS,
le 4 novembre 2022

Naissance

Jule BOSCH
né le 25 octobre 2022

Alba PIVIDORI
née le 30 octobre 2022

INFOS

CCAS

Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2022 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

Garde d'enfants

Pour obtenir la **liste des assistantes maternelles agréées et la liste des jeunes personnes faisant du baby-sitting**, renseignez-vous à la Mairie au 04 50 94 71 57 ou consultez le site internet.

URBANISME

DÉPART DE MARIE-CÉLINE PRAZ

Après plus de 7 années passées à l'urbanisme de Messery, Marie-Céline PRAZ nous a quitté le 13 janvier pour rejoindre l'Agglo d'Annecy et prendre ainsi de nouvelles responsabilités.

Elle s'est beaucoup investie durant toutes ces années au sein de notre commune, non seulement à l'urbanisme mais aussi dans la vie communale (accueil, Amicale du personnel de la mairie, événements...)

Ses grandes compétences, sa gentillesse et sa disponibilité nous manquerons.

Bonne chance pour son nouveau défi !

Christian MAGNIEZ, ancien DGS de mairie (Direction Générale des Services), assure l'intérim en attendant de trouver le(la) remplaçant(e) de Marie-Céline.

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. DUCROZ Sébastien, 20 chemin des Bugnons ; création d'une piscine de 9x4m
- M. SAILLY Guillaume, 18b chemin des Champs d'Amot ; construction d'une piscine 5x5m
- EDF ENR, 39 chemin de Sergyieu ; pose panneaux photovoltaïques de 26,4m²
- M. HERTAULT Grégory, 50 chemin du Plantez ; pose clôture
- PROTECT PLANET, 22 rue des Moley ; pose panneaux photovoltaïques de 48m²
- M. et Mme SOUILHOL Jonathan, 18 rue de Fécler ; en façade Nord, démolition de la chemin et création d'une ouverture
- Mme POPOVA Nadya, 24 chemin de Sergyieu ; construction d'une véranda de 14,62m² à l'angle façade ouest
- M. CHESNEAU Romann-Franck, 39 chemin de Sergyieu ; installation de 16 panneaux photovoltaïques de couleur noire en ajouté à la toiture
- SELARL BARNOUD-TROMBERT, chemin du Plantez ; division parcellaire en vue de construction
- M. ROBBIANI Christian, 17 chemin des Bugnons ; pose de 8 panneaux photovoltaïques en surimposition
- SARL COLLOUD Géomètre, 43 route de Repingons ; division parcellaire en vue de construction
- Atelier Thierry BREGIGEON, 20 rue de la Seppe ; pose 8 panneaux photovoltaïques de 16m² en surimposition
- Mme PEANNE-DESANDRE Martine, 6 chemin des Vignes de Frize ; remplacement d'une porte-fenêtre et d'une fenêtre
- M. VILLARO-DIXON Franck, 34 rue de Vérêt ; remplacement des portes et fenêtres existantes
- M. LAMOTHE Mickaël, 15 rue d'Essert ; pose de volets roulants isolants solaires sur toutes les fenêtres et portes-fenêtres

PERMIS DE CONSTRUIRE

- SARL VALOIS CAMPREDON, 7 chemin sous les Prés ; transformation d'un commerce en logement - surélévation de la toiture existante pour création un niveau
- SCI LA CROZETTE, 74 route de Repingons ; modification des baies
- M et Mme CROZET Pierre-Mickaël, chemin d'Avau ; modification de l'altimétrie de la construction
- M et Mme SAILLY Guillaume, 18 chemin des Champs d'Amot ; création courette anglaise, pose clôture, modification enduit façade N.E.
- M. DOS REIS MARTINS FURTADO Bruno, 24 chemin de Vetrau ; extension d'une villa et construction d'une piscine
- SCI EMBR, 35A route des Repingons ; modification de la structure de la terrasse, de l'aspect des garde-corps, de la fenêtre de la cuisine, pose volets roulants et construction d'un auvent





Comment s'informer et participer ?

Différents moyens d'information et d'expression sont à votre disposition pour vous tenir informés et contribuer aux réflexions sur le devenir du territoire, qui peuvent vous concerner directement :



le site internet de Thonon Agglomération :
www.thononagglo.fr
 (rubriques Nos grands projets et actus) :
 avancement du projet, documents téléchargeables, formulaire contact,...



des **réunions publiques** aux phases-clés de la démarche



des **ateliers** de concertation



des **registres** de concertation à votre disposition dans les 25 mairies de l'agglomération

Dites-nous tout



Une **plateforme collaborative** dédiée au projet avec notamment une carte collaborative pour mieux positionner vos avis, propositions ou remarques directement sur le secteur concerné !

ditesnoustout.fr/pluihmthononagglo

Qu'est-ce qu'un PLUi-HM ?

C'est un **document d'urbanisme de planification opérationnel et stratégique** qui définit le projet global pour le territoire intercommunal à l'horizon d'une dizaine d'années.

Il déterminera les droits d'occupation et d'utilisation du sol pour toute personne publique ou privée, sur les 25 communes de l'agglomération.

Il intégrera plus spécifiquement **deux volets stratégiques** pour l'aménagement du territoire de demain :

H pour **HABITAT**, avec un Programme Local de l'Habitat (PLH).



M pour **MOBILITÉ**, avec un Plan de Mobilité (PDM).

Pourquoi un PLUi-HM à 25 communes ?

Pour répondre aux enjeux d'aménagement et de développement durables de notre territoire à l'horizon 2035.

... En tenant compte des lois et des documents de portée supérieure

tels que le SCoT du Chablais (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PCAET de Thonon Agglomération (Plan Climat Air Énergie Territorial).

Un territoire attractif, dynamique, sous influence des territoires voisins

91 000 habitants sur près de 258 km²



De nombreux défis à relever et à concilier qui dépassent les seules limites communales* :

- affirmer le territoire et l'action communautaire
- organiser et encadrer le développement en cohérence avec l'armature urbaine de l'agglomération
- assurer une offre de logements et d'hébergements en adéquation avec les besoins du territoire
- favoriser une mobilité plus durable et plus étroitement associée à l'urbanisation
- favoriser un développement économique et commercial utile au territoire
- penser l'agriculture de demain
- engager le territoire sur une trajectoire forte en matière environnementale, notamment en matière de transition énergétique

*premières intentions énoncées dans la délibération du Conseil Communautaire qui a lancé la procédure.

PLUI

Une modification du PLUI a été approuvée le 20 décembre 2022 par le conseil communautaire de l'agglomération de Thonon.

Des informations sont disponibles sur le site de Thonon Agglo en attendant prochainement une note synthétique sur les changements apportés.

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Une nouvelle réglementation publicitaire a été approuvée en septembre 2022. "Le RLPI constitue désormais l'unique document de référence en matière de réglementation des publicités, préenseignes et enseignes, dès lors que ces dispositifs sont visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. "

L'application de cette réglementation sera renforcée sur Messery et l'ensemble de l'agglomération, il est donc important d'en prendre connaissance.



www.thononagglo.fr
 @ThononAgglo

Un projet coconstruit

Engagée le 23 février 2021 (par délibération du Conseil Communautaire de l'agglomération), l'élaboration du PLUi-HM s'inscrit dans une procédure très encadrée.

Par qui ?

- Cette procédure est pilotée par **Thonon Agglomération**, compétente en matière de documents d'urbanisme.
- L'agglomération est accompagnée par différents **bureaux d'études experts** dans les nombreuses thématiques à traiter par le PLUI.

Avec qui ?

- En **COLLABORATION** avec les **25 communes** du territoire.
- En **ASSOCIATION** avec les **partenaires institutionnels** (Etat, Région, Département, SIAC, chambres consulaires, territoires limitrophes ...).
- En **CONCERTATION** avec la **population**, les associations et toute personne intéressée, ainsi qu'avec des instances citoyennes tel que le Conseil Local de Développement.

Les grandes étapes de l'élaboration du projet

(calendrier prévisionnel)



Une fois approuvé par le Conseil Communautaire de l'agglomération, le PLUi-HM se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur (PLUI du Bas-Chablais et PLU communaux).





VERGER COMMUNAL

En France depuis une cinquantaine d'années, les vergers traditionnels ont fortement régressé. Les vieux arbres fruitiers sont délaissés ou arrachés, les modes de culture changent, les espaces réservés se réduisent sous la pression immobilière, la construction de nouvelles routes, de stationnements, de trottoirs... Les variétés traditionnelles disparaissent peu à peu au profit de variétés « standardisées », souvent inadaptés à notre climat et au type de sol, et qui demandent alors plus d'engrais et de traitements chimiques pour subsister.

Messery n'échappe pas à cette évolution, la disparition de certaines variétés fruitières emblématiques de notre région entraîne une perte de patrimoine génétique irréversible.

Ce sont ces raisons qui ont poussées la commune à acheter en 2022, **13 nouveaux fruitiers** principalement des essences du terroir, espèces rustiques qui vont permettre de reconstituer un verger conservatoire communal. En 2017, des fruitiers ont déjà été planté sur le pré de l'église.

Ainsi près du parc des Semiss, les techniciens des espaces verts ont planté mi-décembre :

- **8 pommiers** (Topaz, transparente blanche, Nouvelle Gravenstein, Cocasse, Grand Alexandre de Savoie, Rambou d'Hiver, Nationale, Conte d'Auvergne) ;
- **2 poiriers** (Beurré Clairjeau, Curé) ;
- **3 pruniers** (Cul de Poulet, Reine Claude Doré et Quetsche d'Italie).

Nichoirs, abri à insectes, ruches seront installés prochainement pour favoriser la pollinisation et la biodiversité. Une tonte partielle de l'espace permettra de créer des chemins d'accès dans une prairie haute pour ne pas détruire les insectes et limiter le piétinement.

Nous espérons pouvoir continuer cette opération sur d'autres espaces adaptés de la commune dans les années prochaines.

Si vous possédez ou connaissez un ancien verger à céder à la commune, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

UN NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL AUX SERVICES TECHNIQUES

Thomas a entrepris de rénover la serre située derrière le bâtiment des Services Techniques, afin de pouvoir conserver des plantes vivaces, d'une année sur l'autre (économie d'achat) ou de pouvoir bouturer / semer de nouvelles plantes pour les essayer dans les massifs fleuris. Celle-ci mesure 7,5m x 3m pour une hauteur de 2,5 m.

Désormais, il y aussi un petit espace protégé des intempéries avec un établi et des outils de pépinière pour permettre le rempotage des plantes.

Il a également construit une jauge (bac) en sable fin de 6m x 3m et de 80cm de profondeur, dans le prolongement de la serre, pour « mettre en attente » certains arbres ou arbustes, avant de les replanter dans les plates-bandes.

Il a entièrement démonté la serre existante qui n'était plus conforme pour en reconstruire une plus solide, mieux isolée (hors-gel) et entièrement vitrée pour faciliter le passage de la lumière.



L'eau de pluie est récupérée dans une cuve pour l'arrosage des végétaux.

Un maximum de matériaux de récupération (fenêtres, portes, etc.) a été utilisé. L'ossature bois et la toiture en tôles ondulées transparentes, ont coûté 3000€ (fournitures et sable fin).

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



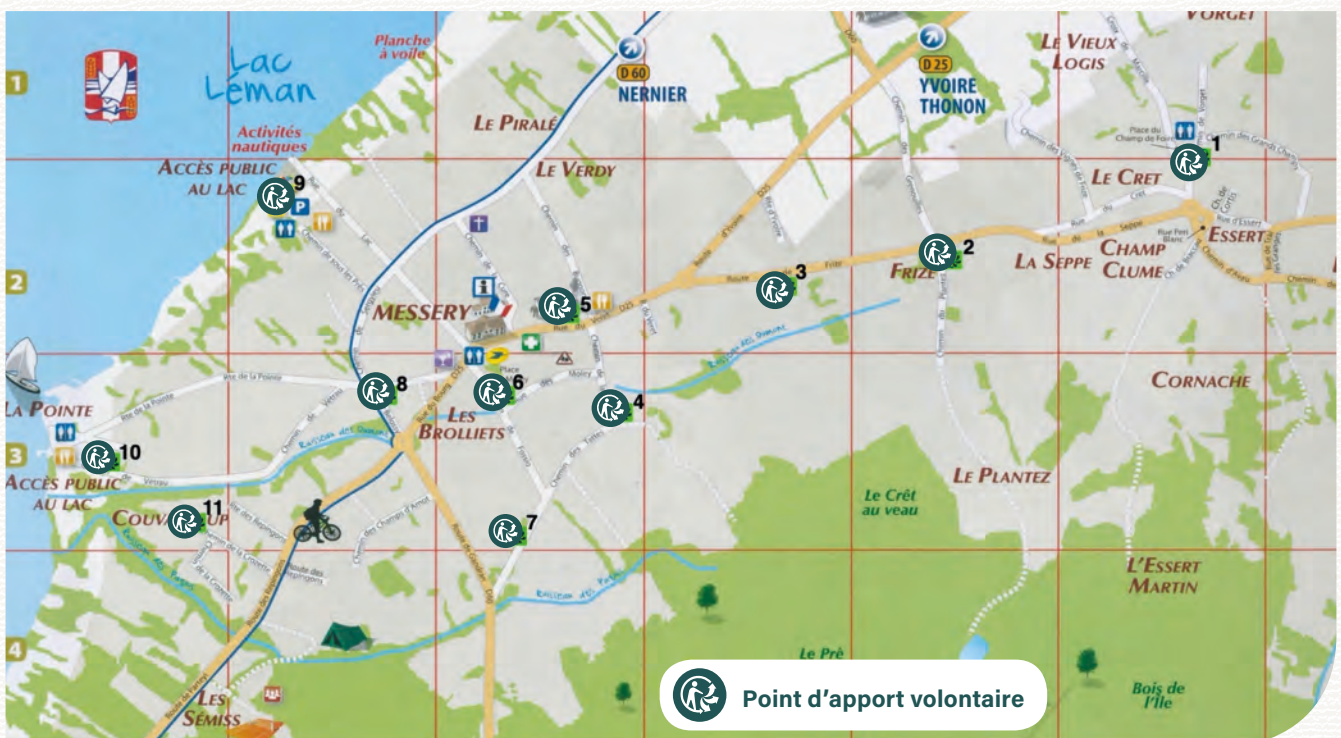
Au cours de cette année 2023, la collecte des ordures ménagères ne sera plus effectuée par du porte à porte mais par un apport volontaire de proximité aux différents points de collecte distribués sur les terrains communaux du village et qui serviront pour la plupart au tri sélectif. Le nombre de points de collecte, leurs localisations, ainsi que le nombre de moloks / containers par point a été défini en fonction du nombre d'habitants par quartier et de la disponibilité d'espaces publics.

Vous trouverez ci-dessous une carte du village indiquant ces différents points d'Apport Volontaire dont voici le détail (entre parenthèses le numéro de parcelle concernée):

- **Apport Volontaire 1 :**
Route de Frize
(Parcelles A 1323 et 347)
7 moloks enterrés (3 existants) :
3 ordures ménagères, 2 verres,
2 plastiques
- **Apport Volontaire 2 :**
Chemin du Plantet (A1539)
5 moloks semi-enterrés : 2 ordures
ménagères, 1 verres, 2 plastiques
- **Apport Volontaire 3 :**
Route de Frize (B1205)
7 moloks semi-enterrés : 3 ordures
ménagères, 2 verres, 2 plastiques
- **Apport Volontaire 4 :**
Chemin de la Pierre (B1171)
7 moloks semi-enterrés : 3 ordures
ménagères, 2 verres, 2 plastiques
- **Apport Volontaire 5 :**
Rue du Veret (D745)
3 moloks semi-enterrés :
ordures ménagères
- **Apport Volontaire 6 :**
Chemin de Fossio (D791)
5 moloks semi-enterrés : 3 ordures
ménagères, 2 plastiques
- **Apport Volontaire 7 :**
Chemin des Tattes (D481)
7 moloks semi-enterrés : 3 ordures
ménagères, 2 verres, 2 plastiques,
1 container à cartons
- **Apport Volontaire 8 :**
Route de Belossy (D1965)
7 moloks semi-enterrés : 3 ordures
ménagères, 2 verres, 2 plastiques,
2 containers à cartons
- **Apport Volontaire 9 :**
La Plage (D847)
7 moloks semi-enterrés : 3 ordures
ménagères, 2 verres, 2 plastiques
- **Apport Volontaire 10 :**
Chemin de Vétrau (D1238)
7 moloks semi-enterrés : 3 ordures
ménagères, 2 verres, 2 plastiques
- **Apport Volontaire 11 :**
La Crozette (D1444)
4 moloks semi-enterrés : 2 ordures
ménagères, 1 verres, 1 plastiques

Nous vous engageons à consulter régulièrement le site de la mairie (www.messery.fr) pour obtenir un complément d'information et vous tenir informé sur la mise à disposition de ces points d'apport.

N.B. : Tous les Moloks sont semi-enterrés sauf pour le premier apport volontaire Route de Frize où ceux-ci seront enterrés (3 existants déjà enterrés).





LA R'MIZE

Première ressourcerie de la Haute-Savoie a été inaugurée le 29 octobre 2022

Implantée en pleine zone commerciale d'Anthy Marclaz, 1500m² sont dédiés au ré-emploi et aux valeurs éco-responsables, avec une Boutique, une Fabrique et un Tiers-lieu qui favorisent le circuit court, l'emploi, le zéro déchet, le lien social.

Ce projet d'économie circulaire est porté par **un collectif de 7 associations** de l'économie sociale et solidaire et un cercle citoyen, en collaboration **avec les 3 communautés de communes du Chablais**.

La Ressourcerie est une solution écologique parce que les objets y trouvent une seconde vie. Leur remise sur le marché ne nécessite pas de nouvelles matières premières et évite l'accumulation de déchets.

La Ressourcerie est équitable parce qu'elle n'a pas un but lucratif, mais aussi parce que pour donner cette seconde vie aux objets elle crée des emplois et investit ses revenus pour développer des services d'intérêt général.

La Ressourcerie développe son activité selon le concept des 5R : Réduire, Réemployer/Réutiliser, Recycler, Refuser (ce dont je n'ai pas besoin), Rendre à la Terre. C'est une priorité partagée par l'Etat et les collectivités. Cette ambition commune ouvre un nouveau champ de partenariat entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les collectivités.

La Ressourcerie fait la promotion des gestes éco-citoyens. Les échanges de bonnes pratiques, les ateliers créatifs à partir de récupération, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets sont autant d'actions initiées.



La Ressourcerie est un acteur de terrain proche des citoyens. Cette proximité donne une légitimité aux messages et aux conseils de réduction des déchets diffusés. La Ressourcerie est un relais d'informations, mais aussi une structure d'accompagnement, un véritable vecteur d'éco-citoyenneté.

Horaires de la boutique :

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 10h-18H
Lundi, Jeudi, Dimanche : Fermé

Vous souhaitez faire un don d'objets ?

Rendez-vous à la déchetterie de :

- Bons-en-Chablais, les lundis de 9h30 à 17h
- Thonon-les-Bains, les mercredis de 9h15 à 17h
- Lugrin, les jeudis de 10h à 17h
- Douvaine, les vendredis de 9h15 à 17h

Toutes les infos et agenda des ateliers sur www.larmize.com



**APPEL
AUX OBJETS
DE VOTRE
ENFANCE**
avant le 31 mars !

La mairie de Messery recherche de jouets, musiques, objets du quotidien pour créer un musée éphémère.



**Venez déposer vos souvenirs
au Point Infos-Animations de Messery**

04 50 94 75 55 / infos-animations@messery.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2023, **tous les emballages alimentaires et tous les papiers** se trieront dans les **bacs** et conteneurs **JAUNES** !

Pots de yaourt, blisters, sacs en plastique, barquettes, tubes de dentifrice, briques alimentaires, ainsi que les petits emballages métalliques (couvercles, capsules de café...), rejoindront bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal et cartonnettes.

Autre nouveauté : tous les papiers seront aussi à déposer dans le conteneur jaune : journaux, magazines, enveloppes, livres....

Les couvercles de couleur bleue vont rapidement disparaître au profit du jaune sur tous les conteneurs.

Attention, les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre dédié, rappelons qu'ils sont les seuls recyclables à l'infini !

L'objectif premier est de **réduire le volume des ordures ménagères** par des gestes simples pour répondre à la loi anti-gaspillage qui vise à limiter les déchets et à **préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.**

C'est ainsi qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets deviendra obligatoire pour tous. L'ensemble des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, pain rassis...) et de table (restes de repas) devront prendre place dans un « bio-seau » et valorisés en solution de compostage ou en biogaz.

Et pour rappel, mieux que le tri, c'est la limitation de nos déchets qui reste la solution la meilleure pour notre environnement et notre santé !

En effet le meilleur déchet est toujours celui que l'on ne produit pas !

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les jours de collecte des ordures ménagères vont changer à **partir du 6 mars** et seront les **lundis et vendredis**.

INFORMATIONS GENDARMERIE

Commune de Messery



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	2021	2022
Nombre total d'infractions	121	130
Dont infractions stupéfiants - alcool	9	4
Total heures de sécurité routière	145	115
Nombre d'accidents corporels	1	1
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	1	1



INTERVENTION

	2021	2022
Nombre total d'interventions	80	95
Dont différends violences intrafamiliales	5	2
Dont accidents de circulation routière	8	3
Dont tapages	10	11
Dont divagations	3	0
Dont ivresses publiques et manifestes	3	0



DÉLINQUANCE

	2021	2022
Nombre total d'atteintes aux biens	19	40
Dont cambriolages	8	11
Dont vols liés aux véhicules	3	6
Destructions et dégradations	0	1
Dont dépôt d'ordures ou déchets	5	3



PRÉVENTION

	2021	2022
Actions de prévention en heures / gendarme	2	15



PRÉSENCE

	2021	2022
Total heures / gendarme sur la commune	1 281	1 326

18^e Festival du Film Vert

Le cinéma pour un futur durable



Festival du
Film Vert
2023

Vendredi 17 mars
et Samedi 18 mars
Salle des fêtes
MESSERY



festivaldufilmvert.ch

Nombreuses animations, exposition sur les abeilles,
ateliers, escape room, concours de soupe...

Programme disponible en ligne

